

Séance du 20 décembre 2023

N° 2023.17

Objet : Aide à famille

Date de Convocation

Le vingt décembre deux mille vingt-trois, à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis.

Le 12 décembre 2023

Nombre de conseillers

Etaient présents :

Mme Guylène BIGOT, M. Daniel BATARD, M. Eric HENNEGUELLE, Mme Sophie FOURNIAU, Mme Eliane FAVRON, M. Gilles BACHELET, Mme Sophie RANDUINEAU, Mme Jacqueline DUPRAT, M. Philippe BEAUVAIS, Mme Aurélie SCHEMEL, Mme Bénédicte BEYENS.

En exercice : 15

Présents : 11

Représentés : 00

Absents excusés : M. Laurent RICHARD, Mme Martine DELIGEON, Mme Françoise MORISSE, Mme Katia CHAUVET

Votants : 11

Secrétaire de séance : Bénédicte BEYENS

Présentation et décision prise de deux demandes d'aide financière pour des familles en difficulté dans le cadre du règlement des aides financières du Centre Communal d'Actions Sociales.

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'accorder les aides suivantes :**

➤ **63.56€** à une administrée, domiciliée à Monts, pour le paiement de sa facture de régularisation d'énergie.

➤ **156.81€** à une administrée, domiciliée à Monts, pour le paiement de sa facture d'eau et **247.19€** pour le paiement partiel de ses frais d'avocat.

Cette aide sera versée sur le compte du créancier et imputée à l'article 65138/424 SA du budget.

- **De dire** qu'en application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa transmission aux services de l'État.

Pour extrait conforme,

**La secrétaire de séance,
Bénédicte BEYENS**

**La Vice-Présidente,
Guylène BIGOT**

